EMPLOI-QUÉBEC

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2010-2011

Laval

Québec

Emploi Québec

Direction régionale de Laval

Cycle de planification 2008-2011

LE PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2010-2011 D'EMPLOI-QUÉBEC LAVAL

Le volet services publics d'emploi a été adopté par le Conseil régional des partenaires du marché du travail

Coordination : Les membres du Comité du plan d'action régional du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Laval :

Monique Sauvé	Présidente
Daniel Champagne	1er vice-président
Denyse Blanchet	2e vice-présidente
Jean-Pierre Arsenault	Directeur régional Emploi-Québec Laval
Serge Tétreault	Directeur régional Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Danielle Savard	Présidente d'Addendum recrutement et formation Membre représentant le milieu des entreprises

Production : Emploi-Québec Laval

Réalisation : Direction de la planification, du partenariat et des services aux entreprises

Collaboration : Centre local d'emploi (CLE) Chomedey—Sainte-Dorothée

Centre local d'emploi (CLE) Laval-des-Rapides

Centre de traitement des contraintes sévères à l'emploi (CTCSE)

N.B. *Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination, à seule fin d'alléger le texte.*

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LAVAL **4**

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE **6**

2. LES NOUVEAUX DÉFIS DU MARCHÉ DU TRAVAIL LAVALLOIS : RECRUTEMENT ET ADAPTATION À UN CONTEXTE DE RARETÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE **9**

3. LES ORIENTATIONS DE LA RÉGION EN 2010-2011 ..... **10**

4. LE BUDGET D'INTERVENTION RÉGIONAL **22**

Le budget initial d'intervention 22

La répartition de l'investissement budgétaire pour les mesures d'aide à l'emploi 23

La répartition du budget d'intervention par unité administrative 234

La répartition des cibles de résultats par unité administrative 23

LES FACTEURS DE CONTINGENCE **24**

LES ANNEXES **25**

ANNEXE 1 Les secteurs d'activité économique offrant des perspectives favorables en terme d'opportunités à des fins de réemploi rapide ou pour des interventions en entreprise 26

ANNEXE 2 La répartition des cibles par unité 27

ANNEXE 3 La répartition du budget initial d'intervention par unité administrative 28

Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) de Laval

Le mot de la présidente

C'est avec plaisir, encore cette année, que je vous présente, au nom du Conseil régional des partenaires du marché du travail, le Plan d'action régional 2010-2011.

Les efforts de tous ont permis dans un contexte de ralentissement économique ayant entraîné un accroissement important de l'achalandage, de maintenir de bons résultats tout au long de l'année en 2009-2010.

L'amélioration de la conjoncture économique ne remet pas en question les défis du marché du travail que sont toujours le vieillissement de la main-d'œuvre et le recul de la population en âge de travailler, puisqu'ils découlent d'une tendance permanente du marché du travail. Il faut cependant continuer à concentrer nos efforts sur la rétention de la main-d'œuvre en emploi afin de soutenir les employeurs et les travailleurs, tout en assurant une main-d'œuvre disponible et qualifiée. Il sera également important de poursuivre les actions liées à la qualification de la main-d'œuvre en emploi et sans emploi. Et puis, qui dit relance économique, dit retour d'une pénurie de main-d'œuvre.

La prochaine année s'inscrira d'abord sous le signe de la continuité des services à la clientèle dont la situation s'est dégradée et qui nécessitera l'aide d'Emploi-Québec, tout en contribuant à soutenir la relance. Avec mes collègues du Conseil régional des partenaires du marché du travail, nous sommes préoccupés face à la réalité de cette dernière année du Pacte pour l'emploi. Il faudra donc également prioriser nos actions pour maximiser nos interventions afin de s'assurer de disposer des sommes nécessaires au moment où le Pacte prendra fin.

Fort heureusement, le marché du travail lavallois, du fait de son dynamisme et sa diversité, nous offre des possibilités intéressantes d'intégration au marché du travail de nos chercheurs d'emploi. Il faudra donc miser là-dessus pour assurer le réemploi rapide tout en continuant à préparer au marché du travail nos clients plus éloignés qui n'ont pas les compétences que les employeurs recherchent.

Puisque l'année 2010-2011 représente l'an 3 de notre cycle de planification triennal qui s'étend du 1er avril 2008 au 31 mars 2011, les membres du Conseil ont convenu de poursuivre les objectifs envisagés l'an dernier, tout en nous préoccupant de favoriser, dans une perspective à plus long terme, le soutien à la relance économique. Ce plan d'action s'inscrit donc sous le signe de la continuité et tient compte des actions prioritaires prévues dans le cadre de l'application du Pacte pour l'emploi et du Pacte pour l'emploi Plus.

Les projets découlant du Pacte pour l'emploi, qui visent à rapprocher la clientèle du milieu du travail et la poursuite des activités du Comité régional du Pacte pour l'emploi, nous permettront encore cette année de répondre de façon adaptée et concertée aux besoins du marché du travail.

De plus, avec la collaboration de l'équipe d'Emploi-Québec Laval, le Conseil régional des partenaires du marché du travail continuera de mettre en place des initiatives qui bénéficient aux entreprises et aux individus de la région, telle que la production de la deuxième édition du ***« Recueil des meilleures pratiques en matière d'intégration, d'accueil et de fidélisation des employés »*** et de suivre le déroulement du projet de Soutien aux travailleurs expérimentés au cours de sa deuxième année d'expérimentation.

Ainsi les défis demeurent, tout comme notre volonté de continuer à soutenir toujours les entreprises et les individus en leur offrant une aide et un accompagnement de qualité. Toutefois, au-delà de notre mandat, de la réalité lavalloise du marché du travail et de nos efforts quotidiens, une perspective nous inquiète : la diminution prévisible des effectifs malgré une augmentation des cibles de résultats. Serait-ce là le plus grand défi qui se présente à nous? Chose certaine, il est de taille.

Notre plan d'action 2010-2011 s'inspire de toutes les réalités qui ont été précédemment énoncées. Je suis fière de vous le présenter pour la région de Laval et je tiens particulièrement à remercier, pour le travail accompli et les résultats obtenus, toute l'équipe d'Emploi-Québec Laval qui sera encore une fois au rendez-vous pour relever les défis à venir.

Monique Sauvé
Présidente
Conseil régional des partenaires du marché du travail de Laval

1. Présentation générale

Contexte organisationnel

La mission d'Emploi-Québec est de contribuer, de concert avec les partenaires du marché du travail, à développer l'emploi et la main-d'œuvre et à lutter contre le chômage, dans une perspective de développement économique et social. Afin de tirer le meilleur parti de ses services et de sa gestion par résultats, Emploi-Québec gère ses interventions de façon décentralisée et en concertation avec les différents partenaires du marché du travail.

Emploi-Québec considère que le travail est le premier moyen de réduire la pauvreté et d'assurer l'autonomie financière et l'insertion sociale des individus aptes au travail. Elle estime également que la participation au marché du travail du plus grand nombre de ces personnes s'avère essentielle pour permettre au Québec de relever avec succès le défi que posent la faible croissance et le vieillissement de la population. Les bénéfices attendus concernent autant le niveau de vie de sa population que l'équilibre du marché du travail et le maintien de la capacité du gouvernement de financer ses programmes sociaux et d'aider les plus démunis.

En plus des services universels offerts à l'ensemble de la population et des entreprises, Emploi-Québec offre des services d'emploi spécialisés aux personnes qui peuvent entreprendre une démarche qui, à terme, les conduira à intégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi ainsi qu'aux entreprises pour les aider à développer et à mettre en application des stratégies et des outils permettant d'identifier des solutions à leurs problèmes de ressources humaines. L'agence offre, par l'entremise de ses services de solidarité sociale, une aide financière de dernier recours aux personnes financièrement démunies ainsi qu'un soutien à l'insertion sociale et socioprofessionnelle des personnes qui ne sont pas prêtes à entreprendre immédiatement une démarche d'emploi.

Le plan d'action régional s'inscrit dans la planification ministérielle et est élaboré dans le respect des paramètres de transfert de responsabilités de gestion des interventions sur le marché du travail convenus avec le gouvernement fédéral. Les grandes orientations d'Emploi-Québec s'inscrivent dans le Pacte pour l'emploi et dans le Pacte pour l'emploi Plus. Ce plan tient compte aussi des priorités découlant de la vision organisationnelle d'Emploi-Québec, touchant notamment l'intégration au marché du travail des personnes sous-représentées sur le marché du travail; le renforcement de l'incitation au travail; l'instauration d'un réel continuum de services aux individus axé sur l'emploi; la consolidation des services aux entreprises; et le virage vers des modes de prestation de services en ligne lorsque cela est approprié dans une optique de modernisation et d'accessibilité accrue.

L'exercice s'inscrit sous le signe de la continuité et nous permettra de poursuivre et consolider les actions mises en œuvre en 2009-2010 tout en tenant compte du fait que ce sera la dernière année du Pacte pour l'emploi et du Pacte pour l'emploi plus. L'année 2010-2011 nous permettra de gérer cette transition pour préparer 2011-2012, de soutenir la relance de l'emploi dans un contexte de reprise économique et de relever les défis que posera l'augmentation probable des chômeurs malgré la reprise.

Conformément aux dispositions légales, le plan d'action régional a été approuvé par le Conseil régional des partenaires du marché du travail, par la Commission des partenaires du marché du travail et finalement, par le ministre responsable de l'Emploi.

Structure organisationnelle

- Le Conseil régional des partenaires du marché du travail

  Le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) de Laval a pour fonctions principales de définir la problématique du marché du travail lavallois et de soumettre annuellement un plan d'action régional à l'approbation du Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Il peut également adapter aux réalités régionales les mesures et services, programmes et fonds de main-d'œuvre et d'emploi. Il est composé de 21 membres représentant la main-d'œuvre, les entreprises, le secteur de l'éducation et les organismes communautaires spécialisés en employabilité. Des représentants des ministères les plus concernés par l'emploi sont également membres.

- Centre local d'emploi (CLE)

  Afin d'offrir les services publics d'emploi et de solidarité sociale le territoire est divisé en deux secteurs, l'un correspondant à la partie est du territoire, et l'autre, à la partie ouest.

- Services aux entreprises

  À Laval, les interventions auprès des entreprises sont centralisées à la direction régionale d'Emploi-Québec afin de maximiser la qualité des services.

Mesures et services

Emploi-Québec Laval dispose d'un budget de 28,1 millions de dollars pour offrir des mesures et services qui permettent de répondre à l'offre et à la demande de main-d'œuvre sur son territoire. Outre les services universels fournis à toute la population lavalloise ainsi qu'aux entreprises, Emploi-Québec Laval offre aux personnes susceptibles d'entreprendre une démarche d'emploi, des mesures et des services d'emploi spécialisés, lesquels, à terme, les conduiront à intégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi. Elle aide également les entreprises à concevoir et à mettre en application des stratégies permettant de solutionner les problèmes liés aux ressources humaines. Les mesures et les services sont proposés aux individus et aux entreprises en fonction de l'évaluation de leurs besoins et en tenant compte des ressources disponibles.

Les services universels comprennent :
- l'accueil et l'évaluation initiale en vue de déterminer les besoins des individus au regard du marché du travail;
- l'information sur le marché du travail;
- les services de placement.

Les services spécialisés comprennent, notamment :
- l'établissement d'un plan d'action personnalisé basé sur l'évaluation des besoins;
- l'orientation professionnelle;
- l'aide à la recherche active d'emploi;
- les activités de formation;
- les expériences en milieu de travail;
- les subventions salariales;
- le supplément de retour au travail;
- le soutien au travail autonome;
- les projets de préparation à l'emploi;
- le développement des compétences en milieu de travail;
- le soutien à la gestion des ressources humaines;
- les programmes de qualification professionnelle.

Certaines clientèles, bien qu'elles aient un bon potentiel d'employabilité, font face à des obstacles à l'emploi liés à leurs caractéristiques propres. Emploi-Québec Laval entend prêter une attention particulière à ces groupes de personnes, notamment :

- les **jeunes,** en poursuivant le développement, dans le contexte du projet Découvrir, des stages en entreprises à l'intention des jeunes pour leur permettre de valider leur choix de carrière et de vivre une expérience de travail, et en donnant les suites appropriées à l'évaluation de l'expérimentation d'équipes tactiques qui interviennent auprès des jeunes de moins de 25 ans; en mettant en oeuvre, en partenariat avec les entreprises du milieu, des projets de Conciliation travail-études afin de permettre à des jeunes décrocheurs de terminer une formation de base tout en travaillant; en contribuant au renouvellement et à la mise en œuvre de la *Stratégie d'action jeunesse 2009-2014*;

- les **femmes**, en prêtant une attention particulière aux cheffes de familles monoparentales faiblement scolarisées et ayant de jeunes enfants, en donnant suite au bilan de la Stratégie *d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine* et à l'actualisation, en novembre 2009, de cette stratégie compte tenu des changements importants que le marché du travail a connus depuis son adoption en 2001 et du plan de mise en œuvre de la Stratégie qui vise à intensifier les efforts auprès des femmes éloignées du marché du travail, comme le prévoit le *Plan d'action 2007-2010* de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les hommes et les femmes intitulée *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait;*

- les **travailleurs âgés de 45 ans ou plus,** en les encourageant à poursuivre leur vie active et en poursuivant l'expérimentation du projet « Soutien aux travailleurs expérimentés »;

- les **personnes immigrantes,** dont celles nouvellement arrivées, de même que les personnes issues des minorités visibles, en poursuivant les initiatives régionales par les actions visant leur intégration en emploi; en augmentant la participation au *Programme d'aide et d'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi* (PRIIME), comme le prévoit le Pacte pour l'emploi;

- les **personnes handicapées**, en mettant en œuvre les mesures de la *Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées*; en augmentant, conformément au Pacte pour l'emploi, le nombre de participants à la mesure Contrats d'intégration au travail (CIT) et en augmentant le nombre d'emplois offerts dans les entreprises grâce au *Programme de subvention aux entreprises adaptées* (PSEA);

- les **personnes judiciarisées**, en poursuivant la mise en œuvre de l'*Entente relative à la prestation de services de main-d'œuvre et d'emploi à la clientèle contrevenante adulte sous la direction générale des services correctionnels* et par les travaux du *Comité aviseur de la clientèle judiciarisée adulte.*

De plus, afin de fournir l'aide spécialisée nécessaire à certaines clientèles, Emploi-Québec Laval s'associe aux autres partenaires du marché du travail de son territoire, mais plus particulièrement aux ressources communautaires spécialisées afin de soutenir, grâce à la complémentarité des services offerts, les personnes à risque de chômage prolongé.

Enfin, Emploi-Québec Laval assume la gestion des services de solidarité sociale, lesquels consistent à attribuer une aide financière aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir seules à leurs besoins, de même qu'à aider et à accompagner les adultes prestataires de la solidarité sociale qui ne sont pas prêts à entreprendre immédiatement une démarche d'emploi et à les aider à cheminer vers l'emploi.

2- Les nouveaux défis du marché du travail lavallois : recrutement et adaptation à un contexte de rareté de la main-d'œuvre

Puisqu'ils découlent d'une tendance permanente du marché du travail, les défis que représentent le vieillissement de la main-d'œuvre et le recul de la population en âge de travailler, demeureront.

En raison de l'importance que revêtent les marchés américain et canadien pour les entreprises exportatrices de Laval, la situation économique qui existe aux États-Unis devrait continuer à affecter pour l'année 2010-2011, les marchés de l'emploi québécois et lavallois. La région de Laval n'a pas échappé au ralentissement économique en 2009. Ainsi, en comptant 197 500 personnes en emploi, la moyenne annuelle de l'emploi pour 2009 affiche un recul de 5 800 (soit -2,9%) par rapport à la moyenne annuelle de 2008. L'année 2009 se termine avec un taux de chômage de 7,6%, basé sur la moyenne annuelle, en hausse de 0,9 point de pourcentage par rapport à la moyenne annuelle du taux de chômage de 2008. Le taux de chômage dans la région de Laval est toutefois plus faible que dans l'ensemble du Québec. Il faut cependant s'attendre à une hausse du taux de chômage au début de 2010 puisqu'il y aura davantage de chercheurs d'emploi, alors qu'une partie de la population reprendra confiance et se remettra activement à la recherche d'un emploi.

En 2009, le volume des clientèles des programmes d'assistance sociale est demeuré important. Une forte proportion de ces clientèles présente des difficultés d'intégration à l'emploi qui sont liées à leurs caractéristiques sociodémographiques et économiques. Pour leur part, les personnes prestataires de l'assurance-emploi actives et aptes au travail ont vu leur nombre augmenter de manière notable entre 2008 et 2009.

Malgré tout, les tendances récentes montrent une amélioration de la situation de l'emploi. Les pertes d'emploi ont commencé à diminuer à la fin de l'été pour faire place à une croissance de l'emploi.

Selon les grands organismes faisant des prévisions économiques, la saine gestion des finances publiques au cours des dernières années, l'absence d'une bulle immobilière, les faibles taux d'intérêt, les baisses d'impôt et, surtout, les investissements massifs des gouvernements sont des facteurs qui favorisent une reprise de l'activité économique qui devrait se poursuivre en 2010.

Il faudra tout de même continuer à faire preuve de vigilance étant donné qu'il restera une part d'incertitude et que le marché du travail lavallois affichera toujours une certaine fragilité compte tenu de sa forte dépendance vis-à-vis de la santé économique de Montréal.

Cependant, cela ne doit pas nous éloigner des défis que nous devons relever à moyen terme. Les difficultés de recrutement et la rareté de la main-d'œuvre seront les principaux défis de demain. Les stratégies d'intervention de l'an 3 du Plan d'action s'inscrivent dans la continuité de nos actions, tout en visant à favoriser, dans une perspective à plus long terme, le soutien de la relance économique et l'intégration en emploi des personnes plus éloignées du marché du travail.

Les activités visant la rétention de la main-d'œuvre en emploi constituent la première des actions prévues. Cette action permet de soutenir les employeurs et leur personnel en prévision de la reprise, tout en assurant la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée. Vient ensuite la qualification de la main-d'œuvre en emploi et sans emploi. Cette action découle de la nécessité pour les employeurs de disposer d'une main-d'œuvre plus qualifiée pour demeurer compétitifs et faire face à l'augmentation de la concurrence. La qualification passe par l'apprentissage, la reconnaissance des acquis et des compétences, le développement de l'employabilité et la formation de base, continue et qualifiante.

3. Les orientations de la région en 2010-2011

La mise à jour de la problématique du marché du travail dans le contexte de la conjoncture économique renforce, pour Emploi-Québec Laval, la nécessité de maintenir les orientations définies dans sa planification de 2008-2011.

Cependant, dans un contexte de reprise économique, il demeure important de bien cibler les clientèles à joindre et les secteurs à prioriser de manière à répondre adéquatement aux différentes problématiques et à favoriser le réemploi rapide. De plus, comme ce sera la dernière année d'application du Pacte pour l'emploi, il nous faudra poursuivre la réflexion pour maximiser l'utilisation budgétaire en 2010-2011 tout en faisant en sorte de limiter les montants engagés en 2011-2012 afin de disposer des sommes nécessaires pour assurer la prestation de services aux des individus et aux entreprises.

Notre priorité demeurera l'intégration rapide en emploi des prestataires d'assurance-emploi et des clientèles des programmes d'assistance sociale.

De plus, un des rôles d'Emploi-Québec consiste à soutenir financièrement les personnes et les familles démunies et à favoriser leur autonomie économique et sociale. Dans un contexte de valorisation du travail et de participation active à la société, nous continuerons à accompagner vers l'emploi et en emploi la clientèle des programmes d'assistance sociale en les encourageant à exercer des activités permettant leur insertion sociale et professionnelle.

Emploi-Québec Laval poursuivra ses efforts afin d'aider les entreprises à résoudre leurs difficultés en matière de recrutement.

Tenant compte de ce qui précède, Emploi-Québec Laval structurera ses interventions autour des orientations stratégiques suivantes :

1. Atténuer l'effet de la récession sur les travailleurs ainsi que sur les entreprises et soutenir la relance de l'emploi;

2. Favoriser la participation au marché du travail et à l'emploi du plus grand nombre possible de Lavallois, notamment par la préparation des clientèles éloignées en prévision de la reprise économique;

3. Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements démographiques, technologiques et commerciaux notamment par la formation;

4. Poursuivre les actions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

5. Maintenir la prestation de services aux Lavallois dans un processus d'amélioration continue.

Ces orientations s'inscriront en continuité dans le cycle de planification 2008-2011 et les actions qui leur sont rattachées produiront leur plein effet à la fin du cycle.

STRATÉGIES POUR 2010-2011

ORIENTATION 1 Atténuer les effets de la récession sur les travailleurs ainsi que sur les entreprises et soutenir la relance de l'emploi.

1.1 RALLIER LES PERSONNES ET LES ENTREPRISES AUTOUR DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE	
STRATÉGIES ENVISAGÉES ET RÉSULTATS RECHERCHÉS EN 2010-2011	
• OFFRIR DES SERVICES D'EMPLOI ADAPTÉS AUX PERSONNES, NOTAMMENT À CELLES QUI ONT PERDU LEUR EMPLOI EN RAISON DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE OU QUI COURENT UN RISQUE DE CHÔMAGE DE COURTE DURÉE.	
• ACCROÎTRE LES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION DE BASE.	
• INTERVENIR AUPRÈS DES ENTREPRISES, AVEC LA COLLABORATION DES PARTENAIRES, DANS UN CONTEXTE DE REPRISE ÉCONOMIQUE.	
INDICATEURS ET CIBLES DE RÉSULTATS	
• NOMBRE DE NOUVEAUX PARTICIPANTS DE L'ASSURANCE-EMPLOI AUX INTERVENTIONS DES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI	7 500
• NOMBRE DE PARTICIPANTS DE L'ASSURANCE-EMPLOI EN EMPLOI APRÈS AVOIR BÉNÉFICIÉ D'UNE INTERVENTION	2 210
• NOMBRE D'ENTREPRISES NOUVELLEMENT AIDÉES PAR LES INTERVENTIONS DES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI	281

ORIENTATION 2 Favoriser la participation au marché du travail et à l'emploi du plus grand nombre possible de Lavallois, notamment par la préparation des clientèles éloignées du marché du travail en prévision de la reprise économique

2.1 FAVORISER L'AUTONOMIE DES CLIENTÈLES ET LE RECOURS AUX SERVICES UNIVERSELS D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE PLACEMENT POUR LE RÉEMPLOI RAPIDE D'UN NOMBRE MAXIMUM DE CHÔMEURS EN DOTANT LES POSTES VACANTS
STRATÉGIES ENVISAGÉES ET RÉSULTATS RECHERCHÉS EN 2010-2011 • RECONDUIRE LES ACTIVITÉS QUI PERMETTENT D'INCITER DAVANTAGE DE PERSONNES ABSENTES DE LA POPULATION ACTIVE À JOINDRE LE MARCHÉ DU TRAVAIL. • CONTINUER LA CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE AFIN DE MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LES ATOUTS DE LAVAL COMME MILIEU DE TRAVAIL. • POURSUIVRE LES ACTIVITÉS VISANT À MAXIMISER L'UTILISATION DES SERVICES ÉLECTRONIQUES DE PLACEMENT ET D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL PAR TOUTES LES CLIENTÈLES SUFFISAMMENT AUTONOMES.

2.2 INTERVENIR DE FAÇON PROACTIVE AUPRÈS DES DEMANDEURS DE PRESTATIONS, DES TRAVAILLEURS LICENCIÉS ET DES PRESTATAIRES PRÊTS À OCCUPER UN EMPLOI AFIN D'ASSURER LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE ET DE CONTRIBUER AU MEILLEUR APPARIEMENT POSSIBLE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE

STRATÉGIES ENVISAGÉES POUR ATTEINDRE LES CIBLES 2010-2011

- POURSUIVRE LES MÉCANISMES ACTUELS D'ACCUEIL ET DE SUIVI, NOTAMMENT POUR LA CLIENTÈLE ÂGÉE DE MOINS DE 25 ANS.
- PROFITER DE TOUTES LES INTERVENTIONS FAITES AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE POUR ABORDER LA QUESTION DE L'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL.
- CONTINUER LES EFFORTS DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES RESSOURCES EXTERNES SPÉCIALISÉES EN EMPLOYABILITÉ ET LES ENTREPRISES.
- METTRE EN ŒUVRE DIFFÉRENTES ACTIONS DE PRÉPARATION À L'EMPLOI ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE QUI PERMETTENT À DES PERSONNES DÉFAVORISÉES SUR LE PLAN DE L'EMPLOI D'ACQUÉRIR OU DE DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES PERSONNELLES ET DES COMPÉTENCES LIÉES À L'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL.
- POURSUIVRE LE PROJET-PILOTE « SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS EXPÉRIMENTÉS » DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DE LA MESURE RECHERCHE ET INNOVATION.

INDICATEURS ET CIBLES DE RÉSULTATS 2010-2011

• NOMBRE DE NOUVEAUX PARTICIPANTS AUX INTERVENTIONS DES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI :	11 243
o PARTICIPANTS DE L'ASSURANCE-EMPLOI :	7 500
o PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE :	2 900
• NOMBRE DE PARTICIPANTS EN EMPLOI APRÈS AVOIR BÉNÉFICIÉ D'UNE INTERVENTION D'EMPLOI-QUÉBEC LAVAL :	5 550
o PARTICIPANTS DE L'ASSURANCE-EMPLOI :	2 210
o PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE :	1 000

2.3 SOUTENIR LES EFFORTS FAITS POUR INTÉGRER OU RÉINTÉGRER AU MARCHÉ DU TRAVAIL LES PERSONNES ÉLOIGNÉES ET QUI SONT À RISQUE D'EXCLUSION ET DE PAUVRETÉ ET LES PERSONNES QUI SONT À RISQUE DE SOUS-EMPLOI, NOTAMMENT CELLES APPARTENANT À DES BASSINS DE MAIN-D'ŒUVRE SOUS-REPRÉSENTÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

STRATÉGIES ENVISAGÉES ET RÉSULTATS RECHERCHÉS EN 2010-2011

- CONTINUER À MISER SUR L'EXPERTISE DES RESSOURCES EXTERNES EN EMPLOYABILITÉ POUR VENIR EN AIDE AUX CLIENTÈLES NÉCESSITANT UNE AIDE SPÉCIALISÉE.
- OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT PLUS SOUTENU DURANT LES ACTIVITÉS DE FORMATION À LA CLIENTÈLE QUI PRÉSENTE DES RISQUES ÉLEVÉS D'ABANDON.
- VALORISER LE TRAVAIL, NOTAMMENT AUPRÈS DES DEMANDEURS DE PRESTATIONS ET DE LA CLIENTÈLE DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE EN LES INFORMANT DES AVANTAGES PROCURÉS PAR LE TRAVAIL SUR LES PLANS PERSONNEL, SOCIAL, PROFESSIONNEL ET FINANCIER.
- MAINTENIR LE VIRAGE VERS UNE OFFRE DE FORMATION PLUS QUALIFIANTE.

INDICATEURS ET CIBLES DE RÉSULTATS 2010-2011

- NOMBRE DE NOUVEAUX PARTICIPANTS DES PROGRAMMES DE L'ASSISTANCE SOCIALE : 2 900

ORIENTATION 3 Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements démographiques, technologiques et commerciaux notamment par la formation

3.1 ASSURER UNE MEILLEURE ADÉQUATION DE L'OFFRE DE MAIN-D'ŒUVRE AUX BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL, NOTAMMENT PAR L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES ET PAR LA QUALIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE
STRATÉGIES ENVISAGÉES ET RÉSULTATS RECHERCHÉS EN 2010-2011 • POURSUIVRE LA VEILLE ACTIVE SUR LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE FORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN TENANT COMPTE DE L'ADÉQUATION DE LA FORMATION À L'EMPLOI. • RECONDUIRE LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS D'AIDE AU RECRUTEMENT DESTINÉES AUX ENTREPRISES. • POURSUIVRE LES ACTIVITÉS DE SUIVI LIÉES AU *PROGRAMME D'APPRENTISSAGE ET DE QUALIFICATION RÉGLEMENTÉE.* • DIVERSIFIER LES MOYENS UTILISÉS POUR FAIRE VALOIR LA FORMATION CONTINUE EN ENTREPRISE. • DÉVELOPPER DES MÉCANISMES DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES, AVEC LE CONCOURS DES COMITÉS SECTORIELS DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE CONCERT AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. • SE DOTER D'UNE STRATÉGIE DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION AFIN DE MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LES MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC LAVAL AUX PME ET À SES PARTENAIRES.

3.2 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE FORMATION DES ENTREPRISES DE MANIÈRE À ACCROÎTRE LEUR PRODUCTIVITÉ, À AUGMENTER LEUR TAUX DE SURVIE, À MAINTENIR LES EMPLOIS ET À SOUTENIR LA CRÉATION D'EMPLOIS À PLUS GRANDE VALEUR AJOUTÉE

STRATÉGIES ENVISAGÉES ET RÉSULTATS RECHERCHÉS EN 2010-2011

- FAIRE VALOIR AUPRÈS DES ENTREPRISES, LA VALEUR AJOUTÉE QUE L'EMBAUCHE DE CERTAINS GROUPES DE LA POPULATION, NOTAMMENT LES PERSONNES IMMIGRANTES, LES MINORITÉS VISIBLES, LES JEUNES, LES PERSONNES HANDICAPÉES ET LES TRAVAILLEURS ÂGÉS ET RENFORCER LEUR CAPACITÉ À GÉRER LA DIVERSITÉ DE CES RESSOURCES DANS LEUR MILIEU DE TRAVAIL.
- RENFORCER L'UTILISATION DE LA MESURE DE FORMATION, VOLET ENTREPRISES, POUR INCITER DAVANTAGE LES EMPLOYEURS À ACCROÎTRE ET À DIVERSIFIER LA FORMATION DES TRAVAILLEURS DONT L'EMPLOI EST MENACÉ OU QUI SONT FAIBLEMENT SCOLARISÉS.
- RÉPONDRE AUX PROBLÉMATIQUES DE RECRUTEMENT ET DE MAINTIEN EN EMPLOI, EN SENSIBILISANT LES ENTREPRISES À L'IMPORTANCE D'ADAPTER LEURS PRATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET D'AMÉLIORER LEUR GESTION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE AINSI QUE LA GESTION PRÉVISIONNELLE DE LEUR MAIN-D'ŒUVRE.
- OFFRIR DES SÉMINAIRES DE FORMATION SUR LA LOI FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT ET LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE (LOI DU 1 %) AINSI QUE SUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : RECRUTER ET SÉLECTIONNER SON PERSONNEL ET ORGANISER L'ENTRAÎNEMENT À LA TÂCHE.

INDICATEUR ET CIBLE DE RÉSULTATS 2010-2011

- NOMBRE D'ENTREPRISES NOUVELLEMENT AIDÉES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI
  281

ORIENTATION 4 Poursuivre les actions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

4.1 FOURNIR UNE AIDE ET UN ACCOMPAGNEMENT STRUCTURÉS ET ADAPTÉS AUX PRESTATAIRES D'UN AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS QUI NE SONT PAS EN MESURE D'ENTREPRENDRE IMMÉDIATEMENT UNE DÉMARCHE D'EMPLOI
STRATÉGIES ENVISAGÉES ET RÉSULTATS RECHERCHÉS EN 2010-2011 • OFFRIR DES MESURES, PROGRAMMES ET SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL. • CONTRIBUER À FACILITER LE RECOURS AUX DIFFÉRENTS SERVICES GOUVERNEMENTAUX OU OFFERTS PAR LE MILIEU DONT POURRAIT AVOIR BESOIN LA CLIENTÈLE SERVIE PAR EMPLOI-QUÉBEC LAVAL POUR FACILITER SON INTÉGRATION SOCIALE OU PROFESSIONNELLE.
INDICATEURS ET CIBLES DE RÉSULTATS 2010-2011 • DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT DES NOUVELLES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS DÉPOSÉES À L'ATTRIBUTION INITIALE : 10 • POURCENTAGE DES DÉCISIONS MODIFIÉES AUX SERVICES DE SOLIDARITÉ SOCIALE À LA SUITE D'UNE DEMANDE DE RÉVISION : 21 • NOMBRE DE SORTIES DE L'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS : 2 000

4.2 FAVORISER L'ENGAGEMENT DE L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ À L'ENDROIT DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE, DE MÊME QUE LA COHÉRENCE DES ACTIONS GOUVERNEMENTALES

STRATÉGIES ENVISAGÉES ET RÉSULTATS RECHERCHÉS EN 2010-2011

- ASSURER UN SUIVI DE L'OFFRE DE SERVICE QUI VISE À INCITER LES PERSONNES DÉFAVORISÉES SUR LE PLAN DE L'EMPLOI À UTILISER LES MESURES FAVORISANT LEUR INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL.
- POURSUIVRE LES COLLABORATIONS EN VUE DE RÉALISER DES PROJETS PRÉVUS PAR L'ENTENTE DE PARTENARIAT SUR LA REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE QUI VISENT À LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE PAR L'ENTREMISE DE L'APPROCHE TERRITORIALE INTÉGRÉE.

ORIENTATION 5 Maintenir la prestation de services aux Lavallois dans un processus d'amélioration continue

5.1 POURSUIVRE LA MODERNISATION DE L'OFFRE DE SERVICE D'EMPLOI-QUÉBEC LAVAL ET LA CONSOLIDATION DE LA GESTION UNIFIÉE DES SERVICES D'EMPLOI ET DES SERVICES DE SOLIDARITÉ SOCIALE

STRATÉGIES ENVISAGÉES ET RÉSULTATS RECHERCHÉS EN 2010-2011

- POURSUIVRE LES TRAVAUX FAVORISANT LA CONTINUITÉ DES DÉMARCHES DES CLIENTÈLES EN VUE DE LEUR INTÉGRATION EN EMPLOI ET AMORCER L'IMPLANTATION D'UN VÉRITABLE CONTINUUM DE SERVICES AUX INDIVIDUS AXÉ SUR L'EMPLOI AFIN DE FAVORISER LA COMPLÉMENTARITÉ DES SERVICES.
- ASSURER LE SUIVI DE L'IMPLANTATION DE LA NOUVELLE PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT LE TRAITEMENT ADMINISTRATIF DE L'ATTRIBUTION INITIALE, DANS UNE OPTIQUE DE SIMPLIFICATION ET D'OPTIMISATION DES PROCESSUS.

5.2 RENFORCER LE PARTENARIAT

STRATÉGIES ENVISAGÉES ET RÉSULTATS RECHERCHÉS EN 2010-2011

- DOCUMENTER CERTAINES PROBLÉMATIQUES DANS LE BUT DE DÉGAGER DES PISTES DE SOLUTION EN CE QUI A TRAIT À L'APPLICATION DE DIFFÉRENTS PROGRAMMES COMME LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE ET LA CONCILIATION TRAVAIL-ÉTUDES, LA FORMATION, L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL ET À LA SITUATION RELATIVE À L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES CONCERNÉS.
- SOUTENIR, PAR UNE MEILLEUR CONNAISSANCE DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA RÉGION, LES DÉCISIONS RELATIVES À L'ORIENTATION, À LA FORMATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, À L'IMMIGRATION, À L'INTÉGRATION EN EMPLOI DES CLIENTÈLES ÉLOIGNÉES DU MARCHÉ DU TRAVAIL, À LA RESTRUCTURATION DES BASSINS DE MAIN-D'ŒUVRE DES SECTEURS INDUSTRIELS VULNÉRABLES, À LA PRÉVENTION DES PÉNURIES DE MAIN-D'OEUVRE ETC.
- RENFORCER LES MÉCANISMES DE CONCERTATION DANS LA RÉGION, EN METTANT À CONTRIBUTION LE COMITÉ RÉGIONAL DU PACTE POUR L'EMPLOI.
- DONNER SUITE AUX RÉSULTATS DE LA VASTE CONSULTATION MENÉE AUPRÈS DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL LAVALLOIS AFIN DE FAVORISER UNE MEILLEURE CONCERTATION RÉGIONALE AUTOUR DES PRINCIPAUX ENJEUX LIÉS À L'EMPLOI.

5.3 Soutenir la planification régionale et locale

Stratégie envisagée et résultat recherché en 2010-2011

- Poursuivre la collaboration avec la Conférence régionale des élus au regard du développement économique de la région en faisant en sorte que la problématique des besoins de main-d'œuvre des entreprises soit prise en compte dans les plans d'action régionaux des partenaires.
- Soutenir les centres locaux d'emploi en vue de l'élaboration des plans d'action locaux.

5.4 Améliorer l'information sur le marché du travail pour faciliter la prise de décision tant sur le plan stratégique qu'opérationnel

Stratégies envisagées et résultats recherchés en 2010-2011

- Poursuivre la diffusion élargie de l'information sur le marché du travail, plus particulièrement des perspectives professionnelles, aux partenaires du marché du travail.
- Produire un portrait du territoire de Laval et des territoires des CLE à partir des données du recensement de 2006 de Statistique Canada.
- Intégrer davantage l'information sur le marché du travail aux services aux entreprises.
- Collaborer, avec la Table métropolitaine, à l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre dans la RMR.

4. Le budget d'intervention régional

Le budget initial d'intervention du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) alloué à la région de Laval pour l'exercice 2010-2011 s'élève à 28,1 millions, dont 2,4 millions sont consacrés au Pacte pour l'emploi et 4,3 millions au Pacte pour l'emploi Plus.

À ce montant pourrait s'ajouter le budget lié aux projets économiques d'envergure sur le territoire, celui rattaché au projet de soutien aux travailleurs expérimentés (mesure Recherche et Innovation), et la création d'une instance visant la persévérance scolaire, ces deux derniers projets étant des initiatives du Conseil régional des partenaires de Laval.

Le tableau suivant présente le budget d'intervention total.

Le budget d'intervention régional [1]

	Budget d'intervention		Variation	
	2010-2011	2009-2010	$	%
Budget total	28 105 000 $	29 931 900 $	1 826 900 $	-6,1%

Le budget d'intervention consacré aux mesures et aux services d'aide à l'emploi vise à soutenir les objectifs du Plan d'action qui ont été établis précédemment, notamment les objectifs du Pacte pour l'emploi renforcé et à permettre l'atteinte des cibles de résultats 2010-2011 présentées à l'annexe 2. La détermination des enveloppes budgétaires par mesure tient compte des investissements réalisés antérieurement, des objectifs retenus par le CRPMT de Laval et du budget disponible.

Voici les principaux objectifs qui guideront la répartition des enveloppes budgétaires :

- Favoriser la préparation, l'intégration et le maintien en emploi de la clientèle, particulièrement celle visée par le Pacte pour l'emploi et le Pacte pour l'emploi Plus tout en préparant l'après- pacte;
- Maintenir les investissements en formation qualifiante destinée principalement aux participants de l'assurance-emploi (actifs et admissibles) et poursuivre les mesures d'accompagnement plus soutenu de la clientèle participante;
- Poursuivre les démarches de consolidation des ententes de service pour adapter l'offre de service des ressources externes aux besoins de la clientèle;
- Poursuivre les différentes activités d'aide à la gestion des ressources humaines dans les entreprises et faciliter la formation des travailleurs en entreprises pour favoriser le maintien en emploi du personnel;
- Poursuivre les initiatives du CRPMT pour soutenir l'atteinte des objectifs du Pacte pour l'emploi et du Pacte pour l'emploi Plus au cours de la dernière année du Pacte.

[1] Il s'agit ici du budget initial d'intervention du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) pour toutes les mesures et programmes d'aide à l'emploi.

La répartition de l'investissement budgétaire pour les mesures d'aide à l'emploi

	Planification du budget d'intervention		Utilisation du budget d'intervention		Écart
	2010-2011	Part (%)	2009-2010 [1]	Part (%)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (1) - (3)
Aide aux individus					
Mesure de formation de la main-d'œuvre	13 835 400 $	49,2%	16 383 500 $	51,4%	-2 548 100 $
Ententes de service avec les ressources externes	8 468 600 $	30,1%	8 661 200 $	27,2%	-192 600 $
Subventions salariales incluant PRIIME	1 444 100 $	5,1%	1 835 300 $	5,8%	-391 200 $
Contrats d'intégration au travail	1 684 400 $	6,0%	1 487 500 $	4,7%	196 900 $
Supplément de retour au travail	254 900 $	0,9%	308 700 $	1,0%	-53 800 $
Aide aux employeurs					
Concertation pour l'emploi [2]	1 009 500 $	3,6%	1 420 400 $	4,5%	-410 900 $
Mesure de formation de la main-d'œuvre	1 101 600 $	3,9%	1 509 600 $	4,7%	-408 000 $
Autres					
Recherche et Innovation	231 500 $	0,8%	269 900 $	0,8%	-38 400 $
Réserve [3]	75 000 $				
TOTAL	28 105 000 $	100,0%	31 876 100 $	100,0%	-3 771 100 $

1. Utilisation du budget 2009-2010 (au 16 avril 2010).
2. Inclus un montant de 35 000$/année pour un projet sur la persévérance scolaire (3 ans).
3. Réserve pour les initiatives du CRPMT.

Le 21 avril 2010

La répartition du budget d'intervention par unité administrative

Chaque unité administrative d'Emploi-Québec Laval reçoit un budget d'intervention lui permettant d'offrir les mesures et les services dont la responsabilité lui incombe. Les frais d'aide à l'emploi en participation sont répartis à partir d'un modèle qui tient compte de la clientèle potentielle à risque de chômage. L'annexe 3 présente la répartition du budget initial d'intervention 2010-2011 par unité administrative.

La répartition des cibles de résultats par unité administrative

Pour l'exercice 2010-2011, le nombre d'indicateurs de résultats ciblés pour les services publics d'emploi et pour les programmes d'assistance sociale a été réduit. Les cibles 2010-2011 ont été ajustées pour tenir compte des objectifs du Pacte pour l'emploi et du Pacte pour l'emploi Plus.

Les cibles de résultats, réparties par unité administrative à partir du modèle utilisé pour la répartition des frais d'aide à l'emploi, sont présentées à l'annexe 2.

Les facteurs de contingence

Emploi-Québec Laval prend tous les moyens à sa disposition pour atteindre les résultats attendus. Toutefois, la réalisation de ce plan d'action est soumise à différentes conditions susceptibles d'influencer les prévisions et l'atteinte des résultats.

Le fait que 45% des résidents de Laval travaillent à Montréal est un élément sensible et rend la région tributaire de la situation économique de Montréal qui est plus difficile que celle de Laval.

La clientèle immigrante a connu une augmentation importante à Laval. Cette augmentation, de l'ordre de 40% comparativement à un accroissement de 7% de la population totale pourrait avoir une incidence sur la prestation de services d'Emploi-Québec Laval qui doit tenir compte des besoins additionnels de cette clientèle. De plus, la clientèle immigrante représente un pourcentage important de la clientèle recevant une aide financière de dernier recours.

Enfin, Emploi-Québec devra, pendant quelques années encore, conjuguer avec les départs à la retraite et la réduction des effectifs. L'arrivée de nouveaux employés nécessitera en outre un investissement important au chapitre des ressources humaines pour l'accompagnement et la formation de ce nouveau personnel.

LES ANNEXES

ANNEXE 1

Secteurs d'activité économique offrant des perspectives favorables en terme d'opportunités à des fins de réemploi rapide ou pour des interventions en entreprise.

SECTEUR MANUFACTURIER

- Aliments, boissons et tabac
- Machines
- Produits métalliques
- Meubles
- Matériel de transport
- Plastiques

SECTEUR TERTIAIRE

- Services professionnels, scientifiques et techniques
- Commerce
- Services aux entreprises

ANNEXE 2 La répartition des cibles par unité

INDICATEURS DES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI	RÉGION DE LAVAL	SECTEUR EST	SECTEUR OUEST	SERVICES AUX ENTREPRISES
Accès aux services aux entreprises				
Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les services publics d'emploi	281	-	-	281
Nombre de nouveaux participants aux stratégies du CDRCMO	231			231
Accès aux services aux individus				
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi	11 243	4 668	6 575	-
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi participants de l'assurance-emploi	7 500	2 978	4 522	-
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi participants des programmes d'assistance sociale	2 900	1 283	1 617	-
Efficacité des interventions				
Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	5 550	2 272	3 278	-
Nombre de participants de l'assurance-emploi, en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	2 210	870	1 340	-
Nombre de participants des programmes d'assistance sociale, en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	1 000	443	557	-

INDICATEURS DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE	RÉGION DE LAVAL	SECTEUR EST	SECTEUR OUEST	CTCSE[2]
Accès aux services d'assistance sociale				
Délai moyen de traitement des nouvelles demandes d'aide financière de dernier recours déposées à l'attribution initiale	10	10	10	10
Qualité du service à la clientèle				
Proportion de plaintes avec recommandation de modifications	25 %	25 %	25 %	25 %
Pourcentage des décisions modifiées à la suite d'une demande de révision	21 %	21 %	21 %	21 %

INDICATEURS DES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI ET DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE	RÉGION DE LAVAL	SECTEUR EST	SECTEUR OUEST	CTCSE[2]	DORAC
Accès aux services publics d'emploi et des programmes d'assistance sociale					
Nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours	2 000	752	855	113	280

[2] Centre de traitement des contraintes sévères en emploi

ANNEXE 3 La répartition du budget initial d'intervention par unité administrative

	Région Laval	Secteur Est	Secteur Ouest	DSE
Budget total	28 105 000 $	12 922 600 $	12 862 500 $	2 319 900 $

Emploi
et Solidarité sociale
Québec